



ARCHERS
du
STADE
AURILLACOIS



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SAMEDI 06 AVRIL 2024**

Le Samedi 06 Avril 2024 à 16h30, les Archers du Stade Aurillacois ont tenu leur Conseil d'Administration au Gymnase Marie Marvingt à Aurillac.

Etaient présents :

Christian TOURLAND - Pierre CASAGRANDE - Jacques MAURE – Roger MOISSINAC
– Daniel ROUCHY - Nadine AUTARD – Gérard VARRE – Linda FISCHER – Eric FISCHER – Eric ROUX

Étaient Excusés :

Jessica TISON – Jean-Pierre TISON – Géraldine BENECH

Était Invité et présent :

Pascal ANDRE

➔

1. Adoption du relevé de décisions du 17 Février 2024 :

☀ Les décisions relevées lors de la réunion du 17 février 2024 sont adoptées à l'unanimité.

2. Point définitif sur les licences 2023/2024 :

☀ la saison 2023/2024 compte 71 licenciés (44 hommes, 27 femmes) à ce jour ce qui représente un record. Pour rappel : 2023 - 61 licenciés (40 hommes, 21 femmes) 2022 – 57 licenciés (40 hommes, 17 femmes).

Néanmoins et comme chaque année, certaines personnes prennent leurs licences puis ne reviennent pas ou peu à l'entraînement.

Nous comptons 14/15 primo licenciés. Cette année tout particulièrement, nous remarquons le peu de jeunes licenciés de moins de 18 ans - 14 cette année (le plus faible depuis 2019), 17 en 2023, 20 en 2022). La saison la plus « jeune » fut 2017 avec 28 jeunes pour 68 licenciés...

Faut-il les amener rapidement à la compétition (niveau départemental ou autre) pour les fidéliser ? Le passage de flèches et les challenges jeunes est un bon compromis.

Il faut aussi se rappeler que tous nos jeunes (ou presque) quittent notre département après le baccalauréat....certains reviennent plus âgés et...se réinscrivent dans le club.

Eric Roux, pense qu'il serait intéressant d'étudier la possibilité de se rapprocher de l'UNSS pour rendre le tir à l'arc attractif aux jeunes : à approfondir en Septembre 2024 avec le collègue de la Jordanne ?

Une autre piste pourrait d'être d'ouvrir le gymnase les vendredis à **TOUS les jeunes de – de 21 ans quelque soit leur ancienneté**. Il faudrait alors tirer en 2 vagues si nécessaire. **A l'unanimité cette option est adoptée pour la rentrée de septembre 2024.**

☀ A noter que les licences 2024/2025 sont appelées à augmenter (**part fédérale**) : **3€ pour les jeunes, 4€ pour les adultes.**

☀ Au niveau pratique, des séparations supplémentaires sont nécessaires pour sécuriser les archers tirants à des distances variables. Olivier Bastide propose la structure métallique de 6 m, montée et peinte avec ses roulettes pour 100€. **A l'unanimité, il est voté l'achat de 6 structures.** Ne restera plus qu'à fixer des panneaux de bois en 5mm (180 € les 6 plaques chez Gedimat). Daniel a les rivets pour les fixer sur la structure métallique. Une demande de subvention exceptionnelle pour la sécurité pourra être faite auprès du service des sports avec devis et factures acquittées.

3. Bilan Tir du Roy et Challenge départemental jeunes

☀ **Tir du Roy du 16/03/2024**

Le bilan financier est équilibré..

L'année prochaine, il faudra augmenter le prix de participation car les traiteurs vont augmenter leurs tarifs.

Les affiches et documents d'information de ce tir et de l'apport des chevaliers seront réutilisés l'année prochaine. Il faudra également préciser les règles strictes de ce tir qui implique **un tir franc et précis sur le corps de l'oiseau.**

Malheureusement l'article concernant cette manifestation n'est pas passé sur La Montagne, seule La Voix du Cantal en a fait mention.

☀ **Challenge départemental jeunes du 06/04/2024** : il a compté moins d'inscrits que l'année précédente (jeunes et adultes). L'an dernier il y avait beaucoup plus d'adultes. Il a été remporté cette année par La flèche de la Sumène.

4. Déroulement de la suite de la saison 2023/2024 :

☀ **Modalités des entrainements à partir d'avril/mai 2024 :**

A compter du vendredi 3 Mai, les entrainements se feront exclusivement à Baradel. Il n'y aura plus d'entraînement au gymnase M. Marvingt.

Le passage de flèches se fera le samedi 13 avril à 14h au gymnase M. Marvingt.

☀ Une personne de région parisienne veut venir pratiquer le kyudo. A voir avec elle la faisabilité de son projet avec le respect de la sécurité de nos propres archers sur Baradel.

☀ Concernant le projet de wc sur le site de Baradel, voici un extrait de la réponse de Mr Delfour : *« Actuellement, nous n'avons malheureusement rien à proposer car l'ensemble des évacuations est trop éloigné du stand de tir.*

- *Aussi, j'ai regardé pour des toilettes autonomes. Il faut compter environ 20K€ budget que nous n'avons pas. Je ferai donc le point au mois de septembre avec la directrice des finances afin de voir si elle peut nous allouer cette somme sur un reliquat de budget non consommé ».*

☀ **Stage tir en extérieur à VIAS les 12, 13 et 14 avril 2024 :**

Départ imminent....

☀ **Tir Campagne des 8 et 9 juin 2024 :**

Quelques dates à retenir pour la préparation du terrain :

Mardi 9 Avril pour élagage suivi du jeudi 25 avril à 14h et du lundi 20 mai (pentecôte) à 8h30

Le tableau des taches sera transmis par Jacques.

☀ **Journée Olympique organisée par le CDOS le 18 juin 2024 à Hélitás :**

De 9h à 15h30 public concerné : CM1/CM2

☀ **Dates passage de flèches et de la clôture de la saison :**

Le dernier passage de flèches de la saison aura lieu le **vendredi 14 juin à Baradel**

La clôture de la saison se fera le samedi 22 juin à Bargues avec Découverte Tir de Parcours + Barbecue.

☀ **Cantal Tour Sport 2024 :**

Dates à retenir : 9 juillet : Lac des Grave s- 18 juillet : Renac

☀ **Samedi des associations et VITAL SPORT le 7 septembre 2024**

5. Informations et questions diverses

☀ le CLSH du Carladès souhaite faire une initiation découverte le 18 avril au gymnase M. Marvingt. Mais pourront-ils avoir le gymnase à cette date ? A suivre...

☀ le 15 Avril à 20h le CRATA organise une info visio concernant la formation initiale et continue et les attentes dans chaque département ; ce devrait être l'occasion de faire remonter nos besoins. **Qui participera à ce temps d'échange ?**

☀ Sortie club Tir campagne à Tortezaís le 1 et 2 Juin 2024. Afin de prévoir l'hébergement, la date limite d'inscription auprès de Christian est le 15 Avril 2024.

☀ Demande : que les comptes rendus soient affichés à l'intérieur du bureau

☀ Formation des arbitres le 18 mai à Ydes

☀ Δ Indemnité kilométrique : A remplir et dater de fin d'année 2023.

☀ Des gobelets en plastique à l'effigie du club vont être rachetés.

☀ Possibilité de stage de tir à l'arc à cheval. Lieu : Pleaux.



Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h30.

Aurillac, le 10 Avril 2024.

Le Président,

Jacques MAURE

La Secrétaire,

Nadine Autard